

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 20 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, 20 février à 9h40 se sont réunis les délégués des communes du SIRTOM de la Région d'Artenay, en Assemblée Générale.

Etaient présents : 44

Artenay : M. GUDIN Pascal ; M. VAURY François

Baigneaux : Mme PEILLON Chantal

Bazoches les Hautes : M. JOHIER René

Bougy lez Neuville : Mme MAROIS Isabelle

Boulay les Barres : M. PIEDALLU Maurice ; Mme LAMY Brigitte

Bricy : M. AUBERT Dominique ; M. PICAULT Frédéric

Bucy le Roi : Mme LEPAGE-KARADJIAN Agnès ; M. NODIMAR Didier

Cercottes : M. SAVOURE-LEJEUNE Martial

Chevilly : M. TEXIER Bernard ; M. JOLLIET Hubert

Coinces : M. DELLA Monica

Cormainville : M. SICOT Laurent ; Mme PICHON Anne

Courbehaye : Mme MEYER Patricia ; Mme DAUVERGNE Angeline

Dambron : Mme DENIZET Maryvonne

Fontenay sur Conie : M. ALLAIS Jean Luc

Gemigny : M. PINSARD Patrick

Absents excusés : Artenay Mme SOUBIEUX ; Bazoches les Hautes M. PEIGNE ; Bricy M. PICAULT ; Neuville aux Bois M. MACE

Votes : 44

Guillonville : M. MOREAU Martial ; M. HARDY Romain

Huêtre : M. PERDEREAU Pascal

Lion en Beauce : M. DUPRE Fabrice

Loigny la Bataille : M. ROGER Pascal

Orgères en Beauce : M. HUDEBINE Roger ; M. LEGOURD Frédéric

Patay : Mme ROZIER Isabelle ; Mme SEVESTRE Michelle

Poupry : Mme MENARD Suzanne ; Mme. SANTOS AFONSO Nadine

Saint Lyé la Forêt : Mme BEAUD'HUY Nicole ; Mme LAUNAY Monique

St Pérvy la Colombe : M. PELE Denis ; M. BARRAULT Yves

Santilly : M. LACHAUME Jean-Paul ; M. MOREAU Richard

Sougy : M. SEVIN Christophe

Tournoisis : M. DEBREE Bruno

Trinay : Mme PECHEUX Karen

Villamblain : M. CLAVEAU Dominique

Villereau : M. RICHARD Jean-Louis

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 9h40.

1. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE

Le compte-rendu de l'assemblée précédente n'appelle pas d'observation et est adopté à l'unanimité.

2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Président rappelle à l'assemblée le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire.

La tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants (Art. L 2312-1, L 3312-1, L431 1-1 et L 5211-26 du CGCT).

Le débat doit se dérouler dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel.

M. le président présente à l'assemblée la situation financière du syndicat (excédent global conséquent) et évoque les perspectives pour l'année 2015 : dépenses de fonctionnement stables, évolution des soutiens et des ventes de produits, investissements à prévoir... Après débat il en ressort que pour l'équilibre du budget, le produit attendu de la TEOM ne devrait pas - ou très peu - évoluer.

3. CONVENTION OCAD3E

Le président rappelle que le SIRTORMA a mis en place la collecte sélective des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des lampes usagées (Recylum) par une convention avec OCAD3E en date du 29/12/2008.

Cette convention est arrivée à échéance fin décembre 2014. OCAD3E a obtenu le renouvellement pour son agrément pour les DEEE et Recylum (lampes usagées) pour la période 2015-2020 sur les bases d'un nouveau barème.

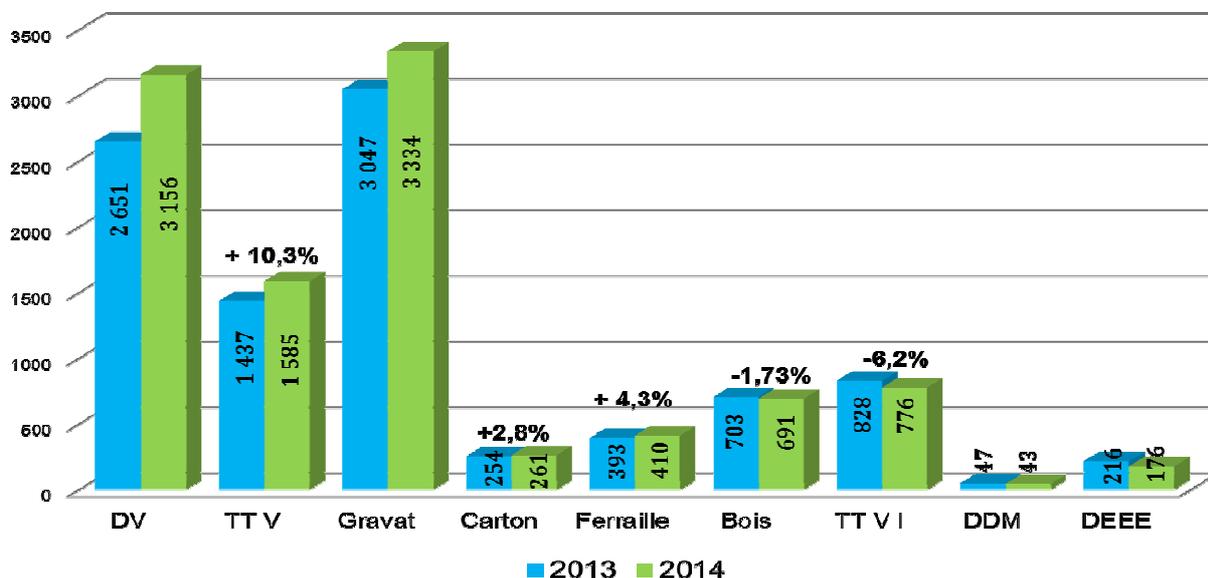
L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer une nouvelle convention avec l'organisme coordonnateur OCAD3E pour une prise d'effet anticipée au 1^{er} janvier 2015.

DECHETTERIES

Un diaporama est présenté à l'assemblée générale démontrant l'évolution des tonnages en déchetterie.

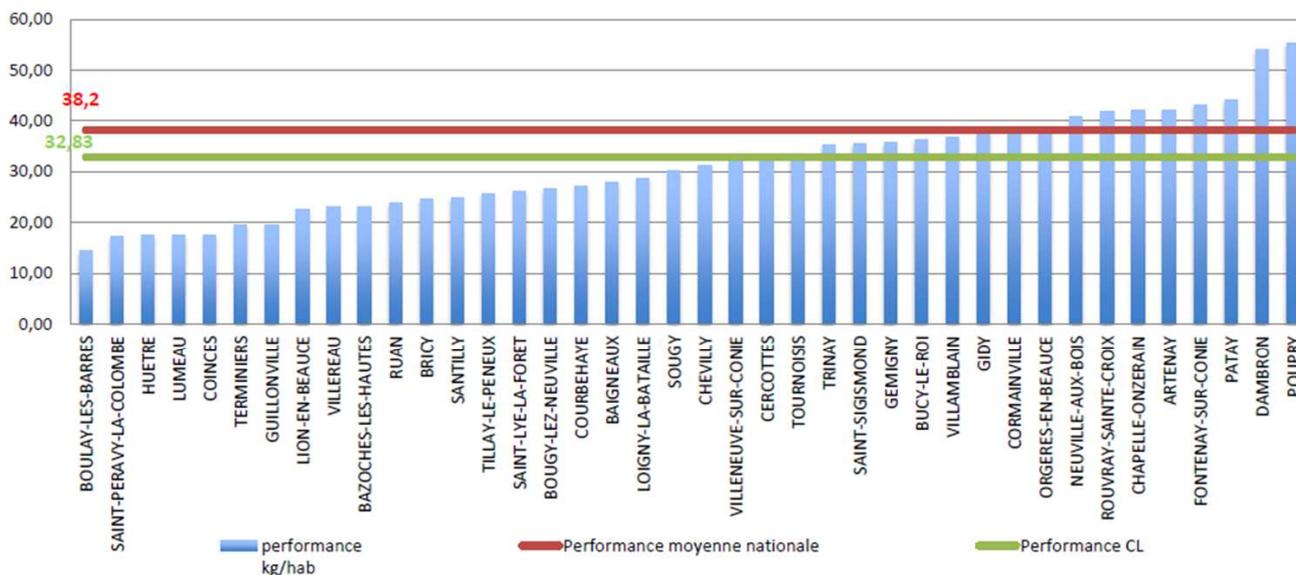
Tonnage global 2013 : 9663 tonnes / Tonnage global 2014 : 10521 tonnes (+8,9%)

Tonnages Déchetteries 2013-2014



COLLECTE DU VERRE

L'assemblée prend connaissance des performances de collecte du verre pour l'année 2014.



Moyenne nationale milieu Semi-Rural : 38,20 kg/hab

Moyenne SIRTOMRA : 32,8 kg/hab

→ 10 communes au dessus de la moyenne nationale

Le graphique démontre qu'il y a encore des progrès à réaliser (communication, choix des emplacements,...)

Le président insiste sur l'intérêt économique évident de bien trier le verre. Le verre mis dans les Ordures Ménagères coûte 165€ de plus à la tonne que celui déposé dans le conteneur d'apport volontaire.

Il est rappelé aux délégués que l'entretien (propreté) des PAV et leurs abords est à la charge des communes.

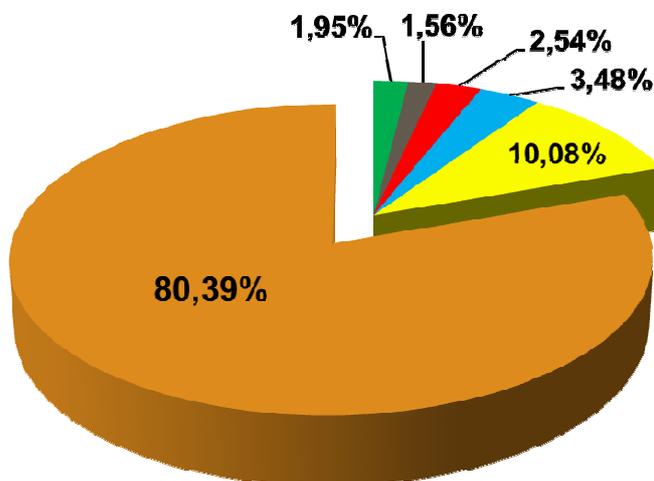
CARACTERISATION DES ORDURES MENAGERES

Le président informe les délégués, qu'avec le personnel du SIRTOMRA, il a été procédé à la caractérisation d'échantillons de la collecte des ordures ménagères.

Actuellement, cette caractérisation a porté sur cinq tournées :

- Bazoches les Hautes, Santilly, Pourpy, Dambron, Lion en Beauce
- Cercottes, Les Chapelles de Chevilly
- Patay centre-ville
- Neuville aux Bois centre-ville
- Courbehaye, Fontenay sur Conie, Cormainville, Loigny la Bataille et Tillay le Péneux

Résultat des 5 caractérisations d'ordures ménagères



■ Verre (1,95 %)

■ Textiles (1,56 %)

■ Produits alimentaires non consommés (2,54 %)

■ Déchetterie (3,48 %)

■ Bac jaune (10,08 %)

■ DMR (80,39 %)

Les résultats font apparaître que 20% du tonnage ne sont pas des ordures ménagères dont plus de la moitié sont des emballages, ou journaux / publicité, qui devraient être collectés dans le bac jaune.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 11h17.